



CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°16-2022-166

PUBLIÉ LE 23 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Préfecture de la Charente / Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

16-2022-12-19-00002 - Arrêté modifiant l'arrêté du 18 février 2021 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Charente (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Charente / Service de Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

16-2022-12-20-00003 - Arrêté modifiant l'arrêté du 18 février 2021 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Charente (2 pages)

Page 6

16-2022-12-19-00001 - Arrêté modifiant l'arrêté du 2 octobre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargées de la régularité des listes électorales de la commune de Les Adjots (2 pages)

Page 9

Préfecture de la Charente

16-2022-12-19-00002

Arrêté modifiant l'arrêté du 18 février 2021
portant nomination des membres des
commissions de contrôle chargées de la
régularité des listes électorales dans les
communes du département de la Charente

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 18 février 2021 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Charente

La préfète de la Charente
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment ses articles L19 et R7 à R11 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Vu l'arrêté préfectoral du 18 février 2021 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Charente ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 mars 2021 donnant délégation de signature à Madame Nathalie VALLEIX, secrétaire générale de la préfecture ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la composition de la commission de contrôle de la commune de Ruelle-sur-Touvre suite à la démission de Monsieur Jean-Pierre BIDEZ, conseiller municipal, membre titulaire ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1er : Les personnes dont les noms figurent dans le tableau suivant sont désignées membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de Ruelle-sur-Touvre. Elles sont nommées pour une durée de 3 ans à compter du 18 février 2021, date de signature de l'arrêté initial.

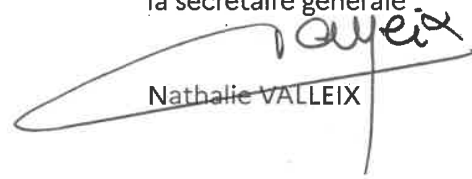
Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement
Ruelle-sur-Touvre	Monsieur Christophe CHOPINET (titulaire) Madame Chantal THOMAS (titulaire) Monsieur Alain BOUSSARIE (titulaire) Madame Fatna ZIAD (suppléante) Monsieur André ALBERT (suppléant) Monsieur Alain CHAUME (suppléant)	Madame Josseline CHALONS (titulaire) Madame Minerve CALDERARI (titulaire) Monsieur Philippe SUREAUD (suppléant) Monsieur Julien AUDEBERT (suppléant)

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture et le maire de Ruelle-sur-Touvre sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Angoulême, le

19 DEC 2022

Pour la préfète, et par délégation,
la secrétaire générale



Nathalie VALLEIX

Préfecture de la Charente

16-2022-12-20-00003

Arrêté modifiant l'arrêté du 18 février 2021
portant nomination des membres des
commissions de contrôle chargées de la
régularité des listes électorales dans les
communes du département de la Charente



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 18 février 2021 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Charente

La préfète de la Charente
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment ses articles L19 et R7 à R11 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Vu l'arrêté préfectoral du 18 février 2021 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Charente ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la composition de la commission de contrôle de la commune de l'Isle d'Espagnac suite aux démissions d'une conseillère municipale ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture :

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms figurent dans le tableau suivant sont désignées membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de l'Isle d'Espagnac. Elles sont nommées pour une durée de 3 ans à compter du 18 février 2021, date de signature de l'arrêté initial.

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement
Isle d'Espagnac	Monsieur Jacques LAFFENETRE (titulaire) Monsieur Alain BOISARD (titulaire) Madame Monique FOUCAUD (titulaire) Madame Dominique GAUTHERIE (suppléante) Madame Jocelyne OLIVIER (suppléante) Madame Martine RIGONDEAUD (suppléante)	Monsieur Paul DUMORTIER (titulaire) Madame Josiane DUMAS (titulaire) Monsieur Bernard DEVAUTOUR (suppléant) Madame Marianne SEDANO-GRELLETY (suppléante)

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture et la maire de l'Isle d'Espagnac sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Angoulême, le **20 DEC. 2022**

la préfète,

La préfète

Martine CLAVEL

Préfecture de la Charente

16-2022-12-19-00001

Arrêté modifiant l'arrêté du 2 octobre 2020
portant nomination des membres de la
commission de contrôle chargées de la régularité
des listes électorales de la commune de Les
Adjots

ARRÊTÉ
**modifiant l'arrêté du 2 octobre 2020 portant nomination des membres
de la commission de contrôle chargées de la régularité des listes électorales
de la commune de LES ADJOTS concernée par une élection municipale
complémentaire**

La préfète de la Charente
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment ses articles L19 et R7 à R11 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

Vu l'arrêté préfectoral du 18 février 2021 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Charente ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 août 2022 donnant délégation de signature à Madame Nathalie VALLEIX, secrétaire générale de la préfecture ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la composition de la commission de contrôle de la commune de Nieuil suite à la démission de Monsieur Bruno SCHOONBAERT, membre délégué du conseil municipal ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture :

ARRÊTE

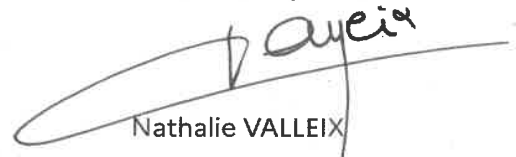
Article 1^{er} : Les personnes dont les noms figurent dans le tableau suivant sont désignées membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de Les Adjots.

Commune	Délégué conseiller municipal	Délégués de l'administration	Délégués du tribunal judiciaire
Les Adjots 16002	Madame Laurence DELMOND (titulaire) Madame Annie RODRIGUES- ANTUNES (suppléante)	Madame Catherine PARTAUX (titulaire) Madame Christelle PROUST (suppléante)	Madame Evelyne LEGRAND (titulaire) Madame Nathalie KERGAUD épouse VERGNAUD (suppléante)

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture et le maire de Les Adjots sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Angoulême, le **19 DEC. 2022**

Pour la préfète, et par délégation,
la secrétaire générale



Nathalie VALLEIX